

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	19
Présents :	14
Procurations :	4
Votants :	18
Date de convocation :	22/03/2024
Votes Pour :	18
Votes Contre :	0
Abstentions :	0

Séance du jeudi 04 avril 2024 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Claudine CARAYOL, Alexandre DENEITS, Jacques FAUBEC, Jacques GABRIEL, Brigitte LALANNE BAJON, Pierre MASURE, Jean-Marc REGNAUT, Alexandra SAGOT, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER, Éric ZAMPIERI.

PROCURATIONS : Isabelle BRUNEL donne procuration à Marie-Christine VERDIER, Radouane KHABBAL à Ludovic SICARD, Philippe SENTEX à Alexandre DENEITS, Géraldine DUTREY à Brigitte LALANNE BAJON.

ABSENTE : Martine DAREUX.

SECRETAIRE : Karine BESSÉ.

Délibération n° 2024-030A

7.1 Décisions budgétaires

Objet : Vote du budget annexe lotissement Belvédère 2024 – annule et remplace la précédente délibération suite à une erreur matérielle

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 applicable aux communes ;

VU les documents budgétaires présentés au conseil municipal ;

CONSIDERANT que les prévisions budgétaires du budget annexe lotissement Belvédère 2024 sont présentés en équilibre en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement (recettes supérieures aux dépenses) ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de procéder au vote du budget lotissement Belvédère 2024 ;
- ADOPTE le budget 2024 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	130 392.00 €	130 392.00 €
Section d'investissement	67 000.00 €	268 496.09 €
TOTAL	197 392.00 €	398 888.09 €

Fait et délibéré, les jour, mois, et an que dessus.

Pavie, le 05 avril 2024
Le Maire,

Jean-Michel BLAY

